



Fiche d'évaluation d'impact

Mesures législatives et réglementaires

Intitulé du projet : Projet de règlement grand-ducal portant exécution de la loi du 20 juillet 2017 sur l'exploration et l'utilisation des ressources de l'espace

Ministère initiateur : Ministère de l'Économie

Auteur : Michèle Bley

Tél. : 247-84166

Courriel : michele.bley@eco.etat.lu

Objectif(s) du projet : Le projet de règlement grand-ducal sous examen a pour objectif d'exécuter la loi du 20 juillet 2017 sur l'exploration et l'utilisation des ressources de l'espace.

Autre(s) Ministère(s)/Organisme(s)/Commune(s) impliqué(e)(s) : Ministère des Finances

Date: juillet 2024

Mieux légiférer

1. Partie(s) prenante(s) (organismes divers, citoyens,...) consultée(s): Oui: Non: ¹

Si oui, laquelle/lesquelles:

Remarques/Observations:

2. Destinataires du projet:

- Entreprises/Professions libérales:

Oui: Non:

- Citoyens:

Oui: Non:

- Administrations:

Oui: Non:

3. Le principe « Think small first » est-il respecté?

(c.à.d. des exemptions ou dérogations sont-elles prévues suivant la taille de l'entreprise et/ou son secteur d'activité?)

Oui: Non: N.a.:²

Remarques/Observations: Une prise en compte de la taille de l'entreprise n'est pas prévue dans la loi.

4. Le projet est-il lisible et compréhensible pour le destinataire?

Oui: Non:

Existe-il un texte coordonné ou un guide pratique, mis à jour et publié d'une façon régulière?

Oui: Non:

Remarques/Observations:

5. Le projet a-t-il saisi l'opportunité pour supprimer ou

¹ Double-click sur la case pour ouvrir la fenêtre permettant de l'activer

² N.a.: non applicable



simplifier des régimes d'autorisation et de déclaration existants, ou pour améliorer la qualité des procédures?

Oui: Non:

Remarques/Observations:

6. Le projet contient-il une charge administrative³ pour le(s) destinataire(s)? (un coût imposé pour satisfaire à une obligation d'information émanant du projet?)

Oui: Non:

Si oui, quel est le coût administratif approximatif total?

(nombre de destinataires x coût administratif⁴ par destinataire)

pour chaque exploitant : 5 000 EUR

par mission

7. a) Le projet prend-il recours à un échange de données inter-administratif (national ou international) plutôt que de demander l'information au destinataire?

Oui: Non: N.a.:

Si oui, de quelle(s) donnée(s) et/ou administration(s) s'agit-il?

b) Le projet en question contient-il des dispositions spécifiques concernant la protection des personnes à l'égard du traitement des données à caractère personnel?

Oui: Non: N.a.:

Si oui, de quelle(s) donnée(s) et/ou administration(s) s'agit-il?

.....

8. Le projet prévoit-il:

- une autorisation tacite en cas de non réponse de l'administration?

Oui: Non: N.a.:

- des délais de réponse à respecter par l'administration?

Oui: Non: N.a.:

- le principe que l'administration ne pourra demander des informations supplémentaires qu'une seule fois?

Oui: Non: N.a.:

9. Y a-t-il une possibilité de regroupement de formalités et/ou de procédures (p. ex. prévues le cas échéant par un autre texte)?

Oui: Non: N.a.:

Si oui, laquelle:

10. En cas de transposition de directives communautaires, le principe « la directive, rien que la directive » est-il respecté?

Oui: Non: N.a.:

Si non, pourquoi?

11. Le projet contribue-t-il en général à une:

a. simplification administrative, et/ou à une

Oui: Non:

b. amélioration de qualité réglementaire?

Oui: Non:

Remarques/Observations:

12. Des heures d'ouverture de guichet, favorables et adaptées

³ Il s'agit d'obligations et de formalités administratives imposées aux entreprises et aux citoyens, liées à l'exécution, l'application ou la mise en œuvre d'une loi, d'un règlement grand-ducal, d'une application administrative, d'un règlement ministériel, d'une circulaire, d'une directive, d'un règlement UE ou d'un accord international prévoyant un droit, une interdiction ou une obligation.

⁴ Coût auquel un destinataire est confronté lorsqu'il répond à une obligation d'information inscrite dans une loi ou un texte d'application de celle-ci (exemple: taxe, coût de salaire, perte de temps ou de congé, coût de déplacement physique, achat de matériel, etc...).



aux besoins du/des destinataire(s), seront-elles introduites? Oui: Non: N.a.:

13. Y a-t-il une nécessité d'adapter un système informatique auprès de l'Etat (e-Government ou application back-office)?
Si oui, quel est le délai pour disposer du nouveau système: Oui: Non:

14. Y a-t-il un besoin en formation du personnel de l'administration concernée?
Si oui, lequel?
Remarques/Observations:

Oui: Non: N.a.:

Egalité des chances

15. Le projet est-il:

- principalement centré sur l'égalité des femmes et des hommes? Oui: Non:
- positif en matière d'égalité des femmes et des hommes? Oui: Non:
Si oui, expliquez de quelle manière:
- neutre en matière d'égalité des femmes et des hommes? Oui: Non:
Si oui, expliquez pourquoi:
- négatif en matière d'égalité des femmes et des hommes? Oui: Non:
Si oui, expliquez de quelle manière:

16. Y a-t-il un impact financier différent sur les femmes et les hommes ?
Si oui, expliquez de quelle manière:

Oui: Non: N.a.:

Directive « services »

17. Le projet introduit-il une exigence relative à la liberté d'établissement soumise à évaluation⁵ ? Oui: Non: N.a.:

18. Le projet introduit-il une exigence relative à la libre prestation de services transfrontaliers⁶ ? Oui: Non: N.a.:

⁵ Article 15, paragraphe 2, de la directive « services » (cf. Note explicative p. 10-11)

⁶ Article 16, paragraphe 1, troisième alinéa et paragraphe 3, première phrase de la directive « services » (cf. Note explicative, p.10-11)